

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-290-32

À TOUTES LES PERSONNES HABILITÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-290 AFIN :

- D'autoriser les unités de puissance dédiées à la recharge de véhicules électriques lourds dans la zone I-1203;
- D'autoriser l'élevage de poules à titre d'usage complémentaire à l'usage H1 (habitation unifamiliale).

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de Boucherville, à la suite de l'adoption, lors de sa séance ordinaire du 13 novembre 2023, d'un projet de règlement portant le numéro 2023-290-32 et visant la modification du règlement de zonage 2018-290, tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 4 décembre 2023 à compter de 19 h 30, en la salle Pierre-Viger, 500, rue de la Rivière-aux-Pins à Boucherville, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.1);

QUE l'objet de ce projet de règlement est de :

- 1) D'autoriser les unités de puissance dédiées à la recharge de véhicules électriques lourds dans la zone I-1203;
- 2) D'autoriser l'élevage de poules à titre d'usage complémentaire à l'usage H1 (habitation unifamiliale).

QUE les articles 1 et 2 de ce projet de règlement visent la zone I-1203 qui comprend les propriétés situées :

- du 1271 au 1421, rue Ampère;
- au 180, rue de Normandie;
- au 1391, rue Gay-Lussac.

QUE les articles 3 et 6 de ce projet de règlement visent l'ensemble des zones du territoire;

QUE les articles 4 et 5 de ce projet de règlement visent l'ensemble des zones autorisant l'usage H1 (habitation unifamiliale);

QU'AU cours de cette assemblée publique, seront expliqués le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendues;

QUE ce projet de règlement vise des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE l'illustration des zones visées, ce projet de règlement, son résumé et une présentation sur la modification proposée est disponible en consultant ce lien : boucherville.ca/avispublics (Projet de règlement zonage 2023-290-32) ou disponible pour consultation aux heures ordinaires de bureau à l'hôtel de ville de Boucherville situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,
Ce 21^e jour de novembre 2023